



Sources, indicateurs, mondes. Trois espaces de la comparaison

Olivier Pilmis

► To cite this version:

Olivier Pilmis. Sources, indicateurs, mondes. Trois espaces de la comparaison : Les données institutionnelles et les journalistes pigistes. Christine Leteinturier; Cégolène Frisque. Les espaces professionnels des journalistes, Panthéon-Assas, 2015, 9791090429550. hal-01442235

HAL Id: hal-01442235

<https://sciencespo.hal.science/hal-01442235>

Submitted on 20 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sources, indicateurs, mondes. Trois espaces de la comparaison Les données institutionnelles et les journalistes pigistes

Face à la difficulté à collecter directement des données sur des populations larges, difficiles d'accès ou réticentes à se prêter à l'exercice de l'enquête, l'utilisation de données institutionnelles est un palliatif d'autant plus commode qu'elles revêtent souvent l'apparence de l'objectivité et de la rigueur. Ces propriétés en ont fait très tôt un auxiliaire commode d'une sociologie que ses pionniers entendent fonder en raison. Elles permettent de contourner les obstacles que rencontrent inévitablement les enquêtes sociales du XIX^e siècle qui, même quand elles empruntent une démarche d'inspiration quantitative, éprouvent des difficultés à dépasser l'approche monographique¹. L'entreprise durkheimienne exposée dans le *Suicide* (1897) n'aurait simplement pas pu être menée à son terme sans le recours aux statistiques officielles à partir desquelles calculer des taux de suicide. De même, la formulation de la question soulevée par Max Weber dans *l'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* repose de manière décisive sur la sollicitation des statistiques confessionnelles du pays de Bade réunies par Martin Offenbacher².

L'utilisation des données institutionnelles est cependant loin d'aller de soi, et, par exemple, de nombreux commentaires de l'étude de Durkheim se sont concentrés sur les questions méthodologiques qu'elle engage³. Le recours à ces sources suppose d'interroger la construction des catégories statistiques comme mode singulier de découpage du monde social. La reprise naïve par le sociologue des catégories qui lui sont proposées par le système d'enregistrement public est ainsi dénoncée comme l'une des formes de l'abdication de l'empirisme, nuisible à la pratique sociologique⁴. Concentré sur la notion de « construction sociale »⁵, ce souci a suscité des recherches abondantes retraçant l'histoire des catégories statistiques⁶ et décrivant les conditions de production de données et de résultats sociologiques⁷. Ce faisant, nombre de ces travaux empruntent une voie dessinée par John Kitsuse et Aaron Cicourel⁸ à partir du cas de la délinquance. Critiquant le substantialisme de l'opposition mertonienne à l'utilisation de données institutionnelles, qui repose sur le postulat qu'existerait une « bonne » ou une « vraie » définition des phénomènes sociaux, ils lui opposent une approche constructiviste qui fait de l'analyse des définitions officielles l'un des objets même de l'étude sociologique, en constituant une entrée pour aborder les représentations autour desquelles s'organisent les systèmes sociaux.

Cette démarche est appliquée ici au cas d'un groupe à la fois familial et marginal de l'univers du journalisme : les « pigistes ». Leur exemple constitue un défi pour les sources communes de données quantitatives sur la presse ou le journalisme, et notamment pour celles de la Commission de la Carte d'Identité de Journaliste Professionnel (CCIJP). Une étude de cette population invite donc à se tourner vers des sources de données

¹ L'ouvrage de F. LE PLAY consacré aux *Ouvriers européens* (1855) repose par exemple sur 36 monographies de familles ouvrières.

² WEBER Max (1904-1905 [2003]), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Gallimard, p. 3-20, et notamment la note 4 page 5.

³ HALBWACHS Maurice (1930 [2002]), *Les causes du suicide*, Presses Universitaires de France, 384 p. BESNARD Philippe (1976), « Anti ou anti-durkheimisme ? Contribution au débat sur les statistiques officielles du suicide », in *REVUE FRANÇAISE DE SOCIOLOGIE*, vol. 17, n° 2, pp. 313-341. MERLLIE Dominique (1987), « Le suicide et ses statistiques : Durkheim et sa postérité », in *REVUE PHILOSOPHIQUE*, vol. 177, n° 3, pp. 303-325. *Id.* (2004), « Pistes de recherche pour une sociologie des statistiques du suicide. Note sur "Anti- ou anti-durkheimisme" », in *REVUE EUROPÉENNE DES SCIENCES SOCIALES*, vol. 42, n° 129, pp. 249-259. BORLANDI Massimo (2000), « Lire ce que Durkheim a lu. Enquête sur les sources statistiques et médicales du *Suicide* », in BORLANDI M. et CHERKAOUI M. (dirs.), *Le Suicide, un siècle après Durkheim*, Droz, pp. 9-46.

⁴ BOURDIEU Pierre, CHAMBOREDON Jean-Claude, PASSERON Jean-Claude (1968 [1983]), *Le métier de sociologue. Préliminaires méthodologiques*, EHESS/ Mouton, 4^e éd., 357 p.

⁵ Bernard LAHIRE (2005, *L'esprit sociologique*, La Découverte, chap. 4) propose notamment une discussion critique de cette notion et de ses usages en sciences sociales.

⁶ DESROSIERES Alain (1993), *La politique des grands nombres*, La Découverte, 437 p. *Id.* (2008), *Gouverner par les nombres. L'argument statistique*, 2 vol., Presses de l'Ecole des Mines, 329 et 336 p. *Id.*, THEVENOT Laurent, (1988 [2000]), *Les catégories socio-professionnelles*, 4^e éd., La Découverte, 121 p.

⁷ PASSERON Jean-Claude (1991 [2006]), *Le raisonnement sociologique. Un espace non-poppérien de l'argumentation*, Albin Michel, chap. 5. GOLLAC Michel (1997), « Des chiffres insensés ? Pourquoi et comment on donne un sens aux données statistiques », in *REVUE FRANÇAISE DE SOCIOLOGIE*, vol. 38, n° 1, pp. 5-36.

⁸ KITSUSE John I., CICOUREL Aaron V. (1963), « A Note on the Uses of Official Statistics » in *Social Forces*, vol. 11, n° 2, pp. 131-139.

alternatives. Mais, plutôt que de disqualifier une base statistique pour en promouvoir une autre, ce texte entend, à partir d'une interrogation sur ce qu'elles enregistrent, souligner l'apport de leur comparaison dans le processus de formulation des questions et hypothèses de recherche. Si le raisonnement sociologique est de nature comparatif¹, la comparaison peut mêler différentes échelles, et s'organiser selon différents espaces. La mise en regard des sources quantitatives, mais aussi de différents mondes sociaux et de plusieurs indicateurs de dispersion d'une distribution permet ainsi de progresser dans la compréhension de la morphologie relative de chacun de ces deux mondes².

Section 1. Définir pour dénombrer : le cas des journalistes pigistes

L'étude de la place des pigistes dans le monde du journalisme suppose d'abord de les dénombrer. Les travaux qui entendent brosser une cartographie du secteur journalistique se fondent généralement sur les données disponibles auprès de la Commission de la Carte d'Identité de Journaliste Professionnel (CCIJP) : c'est notamment le cas des études publiées sous l'égide de l'Institut Français de Presse³ ou de celles réalisées par l'Observatoire des Métiers de la Presse⁴ (OMP, 2011, 2012). Ces différents travaux ont montré, depuis de longues années, la portée heuristique des statistiques issues de cette source. Le cas des pigistes en souligne quant à lui certaines limites fortes.

A. Professionnels ou amateurs ? La carte de presse et les pigistes

Conformément aux attributions de la CCIJP, ses données recensent, parmi les journalistes, les titulaires de la carte de presse. La création de la carte de presse, au milieu des années 1930, s'inscrit dans le contexte général des revendications de la reconnaissance, par le législateur, d'une professionnalité journalistique – si bien qu'elle est saluée par l'organe du Syndicat National des Journalistes comme marquant la naissance d'un « Ordre des Journalistes »⁵. L'assimilation paraît aller de soi dans le monde de la presse : un « vrai » journaliste est un journaliste professionnel, *i.e.* détenteur de la carte de presse. Les autres sont au mieux des amateurs, au pire des imposteurs. Ces ensembles ne sauraient pourtant être considérés comme identiques. Pour des raisons empiriques d'abord : les deux populations des « journalistes professionnels » et des « titulaires de la carte de presse » ne sont pas superposables. En droit, la carte de presse ne fait que constater l'état de « journaliste professionnel », sans le créer. En d'autres termes, la carte de presse n'est pas un critère de professionnalité d'un journaliste, et son absence n'interdit pas qu'un individu satisfasse aux conditions définissant un journaliste professionnel. Ensuite, cette assimilation des journalistes « professionnels » aux seuls détenteurs de la carte professionnelle est problématique pour des motifs théoriques. Il n'appartient pas, en effet, au sociologue de reconduire, en la reprenant à son compte, une définition particulière d'un groupe professionnel, aussi répandue soit-elle. Cela reviendrait à consacrer comme définitifs les résultats, toujours temporaires, des luttes de classement et de définition de l'identité professionnelle légitime⁶.

Cette posture a pour conséquence méthodologique de prêter attention à l'autodéclaration par les acteurs. Souvent adoptée dans le cas des artistes⁷, qui posent des problèmes similaires à ceux des journalistes cette solution revient à mettre l'accent sur l'identité que revendiquent les individus. La pertinence de ce choix de méthode est

¹ PASSERON Jean-Claude (1996), « L'espace wébérien du raisonnement comparatif », in WEBER M., *Sociologie des religions*, Gallimard, pp. 1-49.

² Ce texte présente quelques résultats, actualisés le cas échéant, d'une recherche doctorale entreprenant une comparaison entre comédiens intermittents et journalistes pigistes, et mobilisant un matériau aussi qualitatif que quantitatif. On en trouvera une présentation précise dans PILMIS Olivier (2013), *L'intermittence au travail. Une sociologie économique des marchés de la pigo et de l'art classique*, Economica, chap. 1, p. 195-197.

³ INSTITUT FRANÇAIS DE PRESSE (1991), *Les journalistes français en 1991. Radiographie d'une profession*, La Documentation française, 140 p. DEVILLARD Valérie, RIEFFEL Rémy (2001), « L'insertion professionnelle des nouveaux journalistes : parcours 1990-1998 », in DEVILLARD V., LAFOSSE M.-F., LETEINTURIER C., RIEFFEL R. (dirs.), *Les journalistes français à l'aube de l'an 2000. Profils et parcours*, Éd. Panthéon-Assas, pp. 121-158. LETEINTURIER Christine, « Les journalistes titulaires de la carte de presse en 1999. Étude sociodémographique d'après les données de la CCIJP au 1^{er} janvier 2000 », in DEVILLARD V., LAFOSSE M.-F., LETEINTURIER C., RIEFFEL R. (dirs.), *op. cit.*, pp. 35-120.

⁴ OBSERVATOIRE DES METIERS DE PRESSE (2011), *Les journalistes encartés en 2010. Étude statistique des données fournies par la CCIJP* (<http://www.metiers-presse.org/pdf/1312464396.pdf>, consulté le 22 mai 2014). *Id.* (2012), *Les journalistes encartés en 2010. Étude statistique des données fournies par la CCIJP* (<http://www.metiers-presse.org/pdf/1346339732.pdf>, consulté le 22 mai 2014).

⁵ *Le Journaliste*, 109, janvier 1936, cité par DELPORTE Christian (1999), *Les journalistes en France (1880-1950). Naissance et construction d'une profession*, Seuil, p. 300.

⁶ L'exemple des pigistes est exemplaire du caractère provisoire de ces luttes, puisqu'explicitement écartés du champ de la professionnalité journalistique en 1935, ils y sont réintégrés par principe en 1974 (PILMIS Olivier (2013), *op. cit.*, chap. 3).

⁷ MOULIN Raymonde (1992 [1997]), *L'artiste, l'institution et le marché*, Flammarion, p. 255-269.

confirmée, dans le cas des pigistes, par le constat du grand nombre d'entre eux qui, bien qu'actifs dans le monde de la presse, ne sont pas détenteurs d'une carte de presse. Les justifications qu'ils en donnent en entretien mêlent le rappel de ses règles d'attribution, auxquelles ils peuvent contrevenir, la critique d'un dispositif de certification décrit comme inutile en pratique, mais aussi sa dénonciation comme confinant l'identité de journaliste aux rémunérations plutôt qu'à une démarche professionnelle ou intellectuelle.

Les données de la CCIJP évacuent d'abord de la population des journalistes « professionnels » ceux d'entre eux qui, bien que ne détenant pas de carte de presse, remplissent les critères de revenus y donnant accès. Elles laissent ensuite de côté ceux qui, tout en se considérant comme « journalistes », ne tirent qu'une minorité de revenus de leur activité journalistique. Elles présentent en ce sens un biais en défaveur des individus les plus fragiles et les moins bien insérés. Telle qu'elle s'offre à l'observation à travers les données de la CCIJP, la population des pigistes apparaît donc mieux lotie qu'en adoptant d'autres points de vue, aussi légitimes intellectuellement, et plus extensifs empiriquement. Ceci conduit à renoncer à l'exploitation des données de la CCIJP pour l'étude des pigistes, et suppose de recourir à une source alternative, comme celle d'Audiens.

B. L'interrogation de l'institution comme source

L'utilisation de sources institutionnelles ne peut faire l'économie d'un questionnement sur l'histoire, les missions et le fonctionnement de l'institution, afin de comprendre les modalités de collecte de l'information puis de sa mise en forme. Audiens est un organisme de gestion administrative et comptable d'institutions de protection sociale des professionnels de l'audiovisuel, de la communication, de la presse et des spectacles¹. Elle gère notamment la retraite complémentaire, les complémentaires santé et la prévoyance. Audiens n'est pas un organisme de production statistique à des fins de recherche, et la constitution de ses données répond à ce seul objectif gestionnaire – c'est donc à cette aune que les statistiques mises à disposition doivent être appréhendées.

Le calcul de revenus socialisés comme les pensions de retraite suppose de retracer les carrières salariales sur longue période : aussi les données disponibles recensent l'activité des individus (statut d'emploi, secteur d'activité, nom de l'employeur, montant des rémunérations) au moins depuis 1980. Il implique ensuite de prendre en compte le régime particulier auquel cotisent les individus : la distinction ne se fonde pas alors sur des intitulés de métiers mais sur des statuts d'emploi (cadres, employés, etc.). Cette dernière spécificité pose problème pour l'étude de certaines populations comme les artistes, indifféremment rassemblés sous ce seul terme, quel que soit l'art qu'ils pratiquent (comédien, danseur, musicien...). Les immenses disparités que ces spécialités engagent en termes d'emploi ne peuvent être saisies. En revanche, être « pigiste » constitue dans cette base un statut d'emploi, permettant de les isoler aisément des autres journalistes.

Audiens recense par ailleurs les actifs des secteurs correspondant à son champ de compétences : la presse, la communication, le spectacle et l'audiovisuel. Cette approche sectorielle tranche avec la démarche professionnelle qui se trouve, par définition, au cœur de la CCIJP. Qu'un pigiste ne soit pas détenteur de la carte de presse n'empêche pas sa présence dans les fichiers d'Audiens. Mais, symétriquement, figurent dans les fichiers des individus qui ne se définissent pas eux-mêmes comme journalistes, professionnels ou même amateurs : quiconque signe en tant que pigiste un article dans un journal ou un magazine contre rémunération est recensé. De ce fait, tandis que la définition reprise par la CCIJP peut paraître trop restrictive *compte tenu des objectifs de la recherche*, celle que propose Audiens semble, au regard des mêmes critères, exagérément extensive. Le basculement d'une optique centrée sur le journalisme comme métier ou profession à une nouvelle, qui s'attache à la presse comme secteur, est le ressort de certains points aveugles des données d'Audiens. Les salaires qu'un journaliste *non-pigiste* perçoit auprès de son employeur sont dûment comptabilisés, ce n'est en revanche pas le cas des rémunérations qui peuvent lui être versées par ailleurs, par exemple au titre d'activités de formateur dans des écoles de journalisme, *dès lors qu'elles relèvent du secteur de l'enseignement*. La « pige » a cependant ceci de particulier que tous les emplois et toutes les rémunérations qu'elle génère sont centralisés par Audiens, qu'elles soient réalisées ou non dans l'un des quatre secteurs qui définissent sa juridiction. Tant qu'elles sont qualifiées de « piges », toutes les activités sont présentes dans les fichiers d'Audiens. Mais si ces emplois sont *à la fois* situés en dehors du champ de compétences de l'organisme et exercés sous d'autres statuts que celui de pigiste, alors ils échappent aux recensements d'Audiens.

Audiens ne dispose de données qu'à propos des travailleurs salariés déclarés. En sont donc absents les professions libérales, les travailleurs indépendants et les auteurs. Les rémunérations en droits d'auteur d'un journaliste, pigiste ou non, ne sont donc pas comptabilisées. Ceci empêche d'avoir accès à une partie des revenus des pigistes dans la mesure où cette pratique est répandue dans le monde de la presse. Ses missions administratives expliquent aussi que les données disponibles auprès d'Audiens ne s'organisent pas selon les

¹ Au sein d'Audiens, cette enquête a bénéficié de la bienveillance de Philippe Degardin, qui a donné accès aux données, et surtout de la disponibilité, des compétences et de la gentillesse de Carole Perraut. Qu'ils en soient ici remerciés.

contrats des individus – une limite réelle puisqu'elle empêche de dénombrer les engagements obtenus par les individus. Elles se fondent sur des « périodes », définies par la conjonction de trois éléments : un individu, un employeur et une année. Un individu ayant, au cours d'une même année, n employeurs connaît n « périodes » pour cette année. Il est par ailleurs caractérisé par autant de « périodes » que d'années de relation avec chacun de ses employeurs.

Enfin, les données d'Audiens présentent un inconvénient lié aux conditions institutionnelles de sa fondation. Dans les faits, Audiens a été créé à partir du rapprochement puis de la fusion de deux groupes plus anciens : IPS Bellini-Gutenberg pour les secteurs de la presse, des médias et de la communication, d'un côté ; le Groupement des Institutions Sociales du Spectacle (GRISS) pour les secteurs du spectacle et de l'audiovisuel, de l'autre. L'un des deux systèmes informatiques était dès lors surnuméraire, et le choix a été fait de privilégier celui du GRISS. Ajouté à des motifs économiques, ceci a justifié la décision, prise en 2003, de ne transférer vers les fichiers retraçant les carrières¹ que les données relatives aux pigistes *n'ayant pas pris leur retraite avant 2000*. Si, pour chaque année postérieure à 1999, les données peuvent être considérées comme complètes, ce n'est pas le cas des années plus anciennes : certains individus sont absents, et leur nombre est d'autant plus nombreux que l'on s'éloigne dans le temps. Pour cette raison, les données d'Audiens rendent possibles certaines opérations mais en interdisent d'autres.

Section 2. La croissance et la spécialisation d'une population

La mise en regard des deux sources institutionnelles que sont Audiens et la Commission de la Carte d'Identité de Journaliste Professionnel s'organise d'abord autour de la question des effectifs de pigistes, de leurs évolutions et des écarts de dénombrement selon l'organisme producteur. Les études mêlent une approche sous la forme de *niveaux*, décrivant le nombre des pigistes, qu'il s'agisse des titulaires d'une carte de presse ou des actifs du secteur de la presse, mais aussi des descriptions diachroniques mettant l'accent sur des *taux*, qu'il s'agisse de s'intéresser à la croissance des effectifs de pigistes, ou à l'évolution de la proportion de pigistes dans l'ensemble de la population des journalistes.

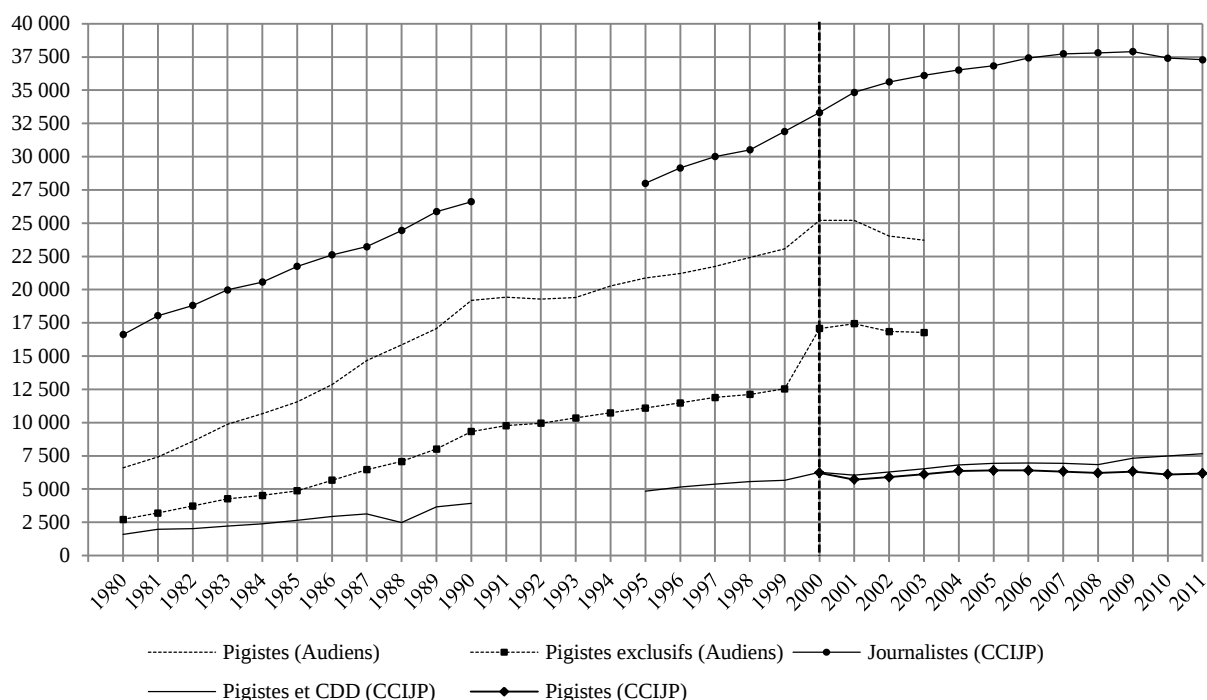
A. Les pigistes parmi les journalistes

Chacune des deux sources mobilisées témoigne d'une forte augmentation de la population des pigistes. La forte croissance des effectifs de pigistes observée dans les données d'Audiens entre 1999 et 2000 se comprend par référence aux spécificités de cette base : la succession de ces deux dates marque la fin de l'amputation, au sein de la population des pigistes, de ceux ayant pris leur retraite au cours des années antérieures. En ce sens, elle marque davantage une translation de la courbe retraçant les effectifs de pigistes qu'une rupture de tendance. Même si l'on substitue, pour les années les plus anciennes, des effectifs estimés aux effectifs observés², la croissance des effectifs de pigistes, en particulier durant les décennies 1980 et 1990, demeure importante. Les données de la CCIJP en attestent également et replacent cette hausse dans le contexte de l'accroissement, constant sur les trente dernières années, de la population des journalistes. Le traitement des données d'Audiens a conduit à isoler, au sein de la population des journalistes pigistes, un groupe de pigistes « exclusifs », définis comme les individus n'étant, au cours d'une année, présents qu'*en tant que* pigiste.

¹ Les bases qui ont été interrogées dans le cadre de cette enquête sont celles décrivant les *carrières* des individus. D'autres fichiers regroupent les individus percevant des allocations. Par ailleurs, lors de la réalisation de cette étude (2006-2008), 2003 était l'année disponible la plus récente.

² PILMIS Olivier (2013), *op. cit.*

Graphique I
Effectifs des journalistes et des pigistes



Source : Audiens, CCIJP¹.

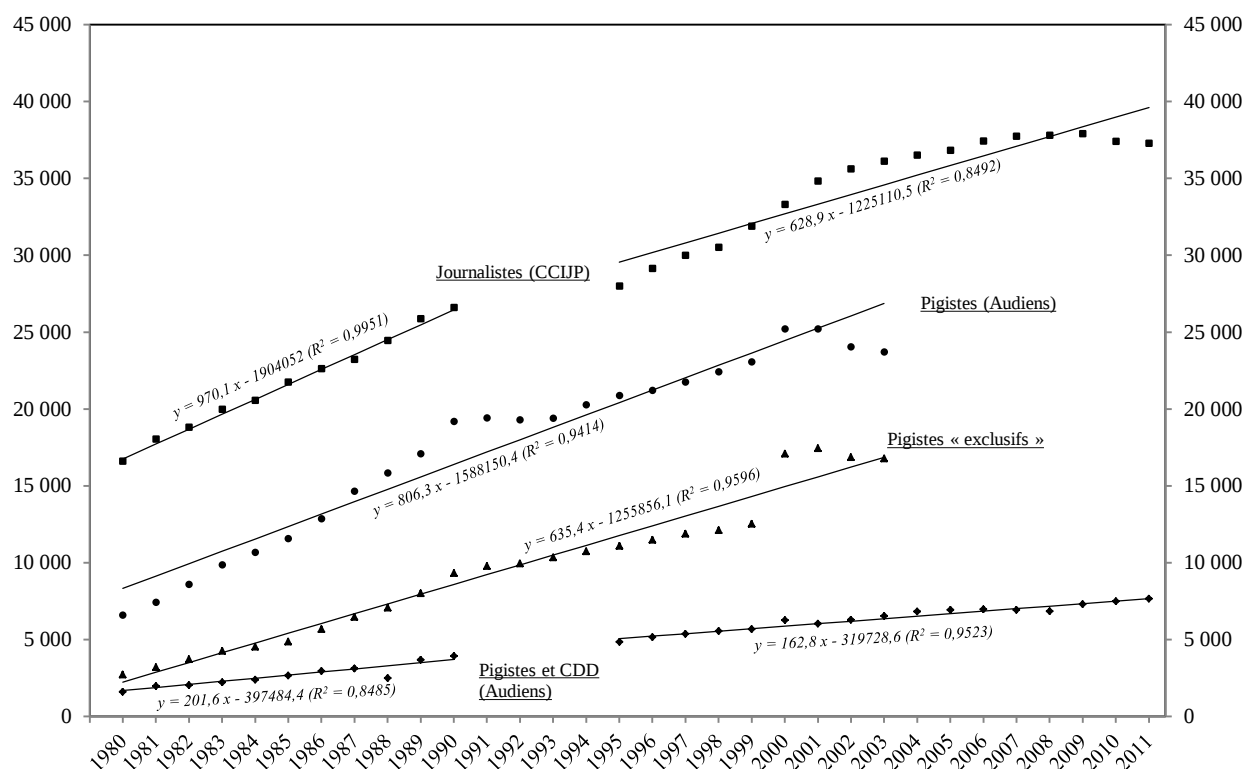
Note : La ligne pointillée verticale marque l'an 2000, à partir duquel les données d'Audiens incluent tous les pigistes actifs.

Si toutes les sources mobilisées font état d'une croissance démographique des acteurs du monde de la presse sur l'ensemble de la période, cela ne signifie pas que la croissance décrite soit uniforme selon les sources. La mise en place de modèles de régression met ainsi en évidence une croissance *linéaire* significative des effectifs avec le temps pour quatre des cinq séries de données², qui peuvent donc être décrites par une équation de la forme $y = \alpha \times x + \beta$. Chaque coefficient α représente le nombre d'individus rejoignant annuellement la population, tandis que β reflète la taille des populations. Outre qu'il permet de souligner une progression finalement régulière des effectifs, le passage par les modèles de régression permet de comparer les rythmes de croissance des effectifs qu'ils dépeignent. L'augmentation absolue du nombre des pigistes, au sens d'Audiens, est plus rapide que celle des pigistes titulaires de la carte de presse. Chaque année, 806 pigistes, dont 635 l'étant exclusivement, s'ajoutent à ceux déjà présents dans la base. La hausse du nombre des pigistes (et des journalistes en CDD) encartés est plus modeste, et s'élève à 201 individus par an durant la décennie 1980, et à 162 entre 1995 et 2011. Aux termes de cette modélisation, l'ensemble des journalistes titulaires de la carte de presse s'accroît, quant à lui, de près d'un millier de membres dans un premier temps, et de plus de 600 dans un second.

¹ Les données de la CCIJP sont tirées des références citées plus haut. Avant 2000, celles-ci ne permettent pas de distinguer les pigistes des journalistes employés en contrat à durée déterminée.

² Seule l'évolution des effectifs des pigistes (hors journalistes en CDD) dans les bases d'Audiens ne permettent pas de mettre en évidence des modèles de régression linéaire significatifs.

Graphique II
Effectifs des journalistes et des pigistes : nuage de points et droites de régression

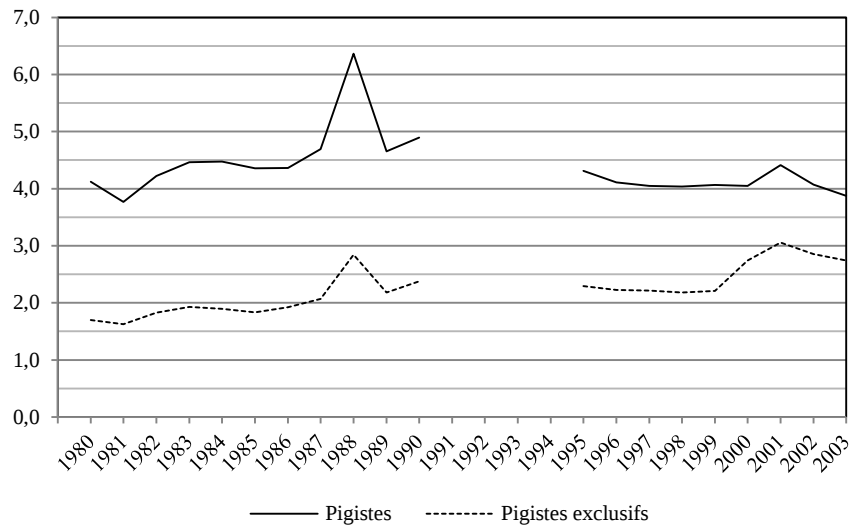


Est-ce à dire que les effectifs de journalistes croissent plus rapidement que les autres ? Rien n'est moins sûr. En effet, les taux de croissance de ces différentes populations ne se déduisent pas directement de l'observation du rythme *absolu* de ces hausses. Les calculer suppose de prendre en compte l'importance relative de ces différents groupes pour, notamment, mesurer le rapport entre les coefficients α et β , et de ne pas oublier que ces populations s'imbriquent pour partie : parmi les pigistes les pigistes recensés par Audiens, on peut en distinguer certains qui sont « exclusifs » et certains des titulaires de la carte sont employés comme pigistes. La différence principale entre les deux sources tient à leur divergence quant au nombre absolu des pigistes dans le monde du journalisme. En 2003, par exemple, les données de la CCIJP dénombrent 6 116 pigistes, tandis que les fichiers d'Audiens en comptent 23 712, dont 16 778 n'y sont recensés qu'en tant que pigistes. Les journalistes titulaires d'une carte de presse ont, dans cette perspective, connu la croissance la plus modeste, tandis que la plus importante est celle des pigistes « exclusifs » au sens d'Audiens.

B. Groupe professionnel ou amas de précaires ?

L'important écart entre les bases disponibles auprès d'Audiens et de la CCIJP est vérifié par leur comparaison directe, notamment à travers la mobilisation du ratio des effectifs de pigistes au sens d'Audiens sur ceux répondant à la définition de la CCIJP permet de l'appréhender. À défaut de dégager des conclusions définitives quant à un creusement ou à un comblement de l'écart entre les données de la CCIJP et celles disponibles auprès d'Audiens, il est cependant possible d'en proposer une interprétation. Il indique en effet la proportion d'individus présents dans les fichiers de l'un et absents de ceux de l'autre. En particulier, il renseigne les individus qui, rémunérés comme pigistes, ne disposent pas pour autant d'une carte d'identité professionnelle – ceux-là même qui ont motivé le choix de se tourner vers les données disponibles au sein d'Audiens, et de ne plus se reposer uniquement sur celles de la CCIJP.

Graphique III
Effectifs de pigistes : différence entre Audiens et la CCIJP

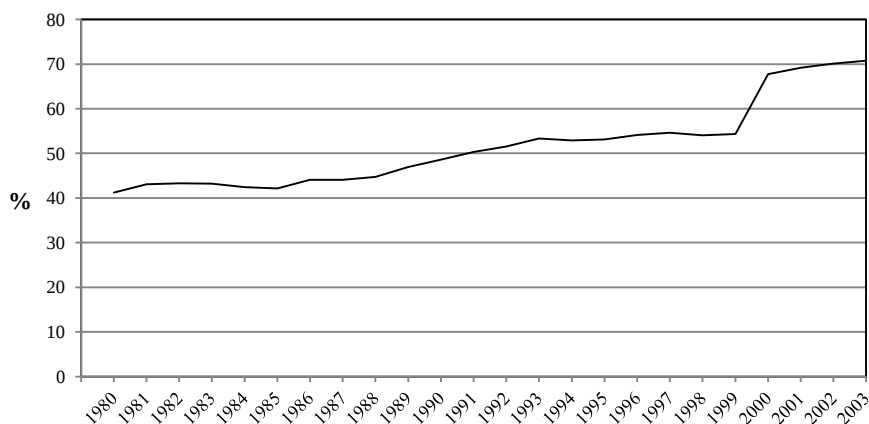


Source : CCIJP, Audiens

Note : jusqu'en 1999, les données de la CCIJP concernent les journalistes pigistes et employés en CDD. A partir de 2000, seuls les pigistes sont concernés.

En ce sens les moments de diminution du ratio entre Audiens et la CCIJP, comme la fin de la période le dessine (s'il est fait abstraction de la hausse brutale entre 1999 et 2000, liée aux spécificités d'Audiens), marque une modification de la différence de couverture des deux sources, susceptible d'accompagner un mouvement de « professionnalisation » des pigistes à la faveur duquel ils obtiennent de plus en plus régulièrement la carte de presse. A l'inverse, les années d'accroissement de l'écart entre les données d'Audiens et celles de la CCIJP, comme à la fin des années 1980, peuvent se lire comme l'indice d'un développement de la pige dans le monde du journalisme qui, au moins dans un premier temps, s'accompagne de plus grandes difficultés pour obtenir la carte de presse. Des hypothèses similaires peuvent être formulées si l'on prête attention à la distinction entre pratique exclusive et non-exclusive de la pige. Depuis les années 1980 s'opère une croissance, parmi les pigistes présents dans les fichiers d'Audiens, de la proportion de ceux qui le sont exclusivement.

Graphique IV
Proportion d'individus exclusivement pigistes (1980-2003)



Source : Audiens

La part des pigistes qui n'exercent pas le journalisme sous d'autres statuts croît régulièrement entre 1980 et 2003, et passe progressivement d'environ deux cinquièmes en début de période (41,2 % en 1980) à plus des deux tiers à son terme (70,8 % en 2003)¹. Deux hypothèses classiques peuvent être formulées pour rendre compte de la croissance, globalement assez régulière, de la part des individus *exclusivement* pigistes et du relatif rapprochement des dénombrements d'Audiens et de la CCIJP. Tout d'abord, l'accroissement de la proportion d'individus exclusivement pigistes peut indiquer que le cumul des piges avec d'autres activités (comme la communication) prend fin à la faveur de la stabilisation des positions individuelles sur le marché de la pige, qui permet de se consacrer uniquement au journalisme. Émerge alors l'émergence, au sein du monde du journalisme, ce qui pourrait se présenter comme un « corps » (éventuellement professionnel) de pigistes au sein de l'ensemble plus vaste des journalistes. L'allongement des carrières de pigistes en fournit un indice supplémentaire, pour autant qu'elle indique, certes une relative raréfaction des postes non-pigistes, mais aussi la possibilité pour un plus grand nombre d'individus de « gagner leur vie » en tant que pigiste. Cette amélioration des situations individuelles s'articule aux transformations de l'organisation économique et laborieuse du monde de la presse, au terme desquelles s'instaurerait une division du travail entre des journalistes non-pigistes responsables du processus ordinaire de production journalistique et des pigistes chargés de la réalisation de reportages et autres enquêtes au long cours².

Ce changement des conditions de mobilisation de la main d'œuvre, marquée par sa plus grande externalisation, peut cependant aussi marquer sa précarisation³, obligeant les journalistes à se reposer uniquement sur une activité de pigiste auparavant combinée à d'autres formes d'emploi journalistique. L'exclusivité de l'activité comme pigiste masque alors le tarissement des autres sources de revenus. Corrélativement, l'accroissement de la population des pigistes « exclusifs » peut relever d'un pur trompe-l'œil, inhérent aux modalités de constitution des fichiers d'Audiens. Le développement de la monoactivité de pigiste se conçoit en effet principalement *au sein des secteurs de la presse et de la communication*. Si les pigistes sont plus souvent actifs uniquement comme pigistes, cette évolution peut cacher un renforcement de la diversification en dehors de ces deux secteurs. Par exemple, les « petits boulots » grâce auxquels un pigiste peut pallier la faiblesse des rémunérations issues des piges ne figurent pas de tous dans les bases d'Audiens. Le développement de la monoactivité n'indique pas nécessairement une amélioration des situations individuelles, mais au contraire la prolétarianisation de pigistes contraints de se tourner vers des secteurs étrangers au journalisme pour subvenir à leurs besoins⁴. La figure du pigiste l'étant exclusivement s'en trouve compliquée : l'exclusivité peut, tout simplement, tenir à l'invisibilité d'autres éléments de rémunération. Il est difficile, sinon impossible, de trancher *a priori* entre ces différentes hypothèses concernant le développement apparent de la monoactivité au sein de la population des pigistes. Confirmer l'une et infirmer l'autre requiert en effet la mise en place de dispositifs d'enquête visant à rendre compte des transformations de la forme des carrières des pigistes et des journalistes en général. Une comparaison simple entre les données institutionnelles disponibles conduit cependant à la formulation d'hypothèses relatives à la morphologie du monde de la presse.

Section 3. La morphologie d'un monde à l'aune de ses inégalités

Il est commun de faire de l'afflux massif et continu des pigistes le principe d'une concurrence interindividuelle et finalement d'une précarisation qui se traduit matériellement, d'une part, par un appauvrissement du plus grand nombre et, d'autre part, par un accroissement des inégalités, suivant en cela une mécanique bien connue des économies artistiques, au sommet desquelles trônent quelques « superstars »⁵. À l'inverse, l'idée d'une

¹ Envisagé comme artefactuelle, l'augmentation brutale entre 1999 et 2000 signale néanmoins qu'une proportion particulièrement élevée des individus ayant pris leur retraite avant 2000 exerçait en tant que pigistes, ce qui irait à l'encontre de l'idée suivant laquelle la « pige » serait un « sas » réservé aux jeunes entrants, au moins jusqu'aux années récentes.

² L'idée d'une telle répartition des rôles entre pigiste et non-pigiste se trouve au cœur de la critique, d'inspiration artiste, que font certains pigistes d'un travail journalistique désormais réduit à un simple « bâtonnage » de dépêches (Pilmis Olivier (2010), « Fonder l'attractivité d'activités indignes. La critique artiste au secours des pigistes », in Lemieux C. (dir.), *La subjectivité journalistique. Onze leçons sur le rôle de l'individualité dans la production de l'information*, Éditions de l'EHESS, pp. 169-186). Cette vision désenchantée du travail de rédaction est cependant pour partie injuste, dans la mesure où la gestion de l'urgence est également une prérogative des journalistes non-pigistes (PILMIS Olivier (2014), « Produire en urgence. La gestion de l'imprévisibilité dans le monde du journalisme », in *REVUE FRANÇAISE DE SOCIOLOGIE*, vol. 55, n° 1, pp. 101-126).

³ CHARON Jean-Marie (1993), *Cartes de presse. Enquête sur les journalistes*, Stock, p. 33-34. NEVEU Erik (2001), *Sociologie du journalisme*, La Découverte, p. 25.

⁴ ACCARDO Alain (1998), *Journalistes précaires*, Le Mascaret, p. 7-41.

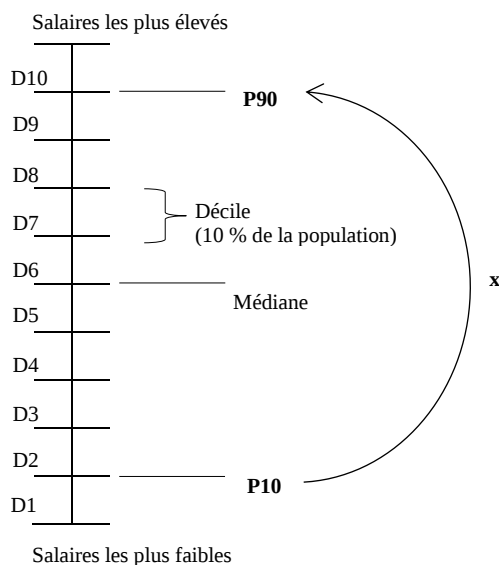
⁵ ROSEN Sherwin (1981), « The Economics of Superstars », in *AMERICAN ECONOMIC REVIEW*, vol. 71, n° 5, pp. 845-858. BENHAMOU Françoise (2002), *L'économie du star-system*, Odile Jacob, 367 pp. KRUEGER Alan B. (2005), « The Economics of Real Superstars : The Market for Rock Concerts in the Material World », in *JOURNAL OF LABOR ECONOMICS*, vol. 23, n° 1, pp. 1-30. MENDER Pierre-Michel (2009), *Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*, EHESS-Seuil-Gallimard, chap. 6.

« normalisation » de la situation professionnelle des pigistes semble devoir susciter, sinon une égalisation des conditions, du moins une réduction des inégalités. La mise en regard des mondes de la pige et de l'art renseigne sur leurs dynamiques inégalitaires et, finalement, sur leur morphologie respective. L'analyse des inégalités s'inscrit nécessairement dans un cadre comparatif, qu'il soit théorique (par référence à la construction intellectuelle de ce que serait une situation égalitaire), intertemporel (par exemple, afin de mettre en évidence la réduction des inégalités scolaires entre le début des années 1960 et le début des années 1990), international (pour mesurer l'étendue de l'éventail des salaires ou des revenus entre différents pays), etc. Ici, le cas des journalistes pigistes est contrasté avec celui des comédiens intermittents, abordé à travers les données de la Caisse des Congés Spectacle (CCS)¹. Compte tenu des limites de ces données et de celles d'Audiens, l'analyse se limite à deux années, 2000 et 2001. Les populations des journalistes pigistes et des comédiens intermittents comptent, à ces dates, un nombre similaire d'individus (environ 20.000). Les inégalités sont appréhendées à travers les rémunérations et les revenus d'activité.

A. L'étendue des éventails salariaux

Les inégalités salariales peuvent être mesurées en recourant au *rapport inter-déciles*, mobilisé de longue date par les travaux d'économie des inégalités, parce qu'il permet de se concentrer sur les populations aux revenus les plus élevés (« *top incomes* »), de s'intéresser à leur structure (revenus du travail ou du capital) et d'en retracer les évolutions sur longue période, jusqu'à de grands niveaux de précision². Le ratio entre P90 et P10 a été retenu ici, où P90 représente la limite inférieure du dernier décile, et P10, la limite supérieure du premier. Dans le cas d'une variable comme le salaire, P90 est la valeur au-delà de laquelle un individu fait partie des 10 % les mieux rémunérés, et P10, celle en-deçà de laquelle il fait partie des 10 % les moins bien rémunérés. La valeur P90/P10 s'interprète comme un coefficient multiplicateur : il correspond à la valeur par laquelle il faudrait que leur salaire soit multiplié pour que les membres du second groupe appartiennent au premier. Il ne porte donc pas sur les écarts à la moyenne, mais sur les extrêmes d'une dispersion. Le ratio P90/P10 renseigne sur la polarisation de la population.

Schéma I
Les principes du rapport inter-déciles P90/P10



¹ Cette source est communément mobilisée pour étudier la population des intermittents du spectacle. Elle fournit des renseignements sur les salaires que les individus retirent du secteur artistique. Pas plus que celles d'Audiens, les données de la CCS ne comprennent pas nécessairement l'intégralité des salaires perçus, de même qu'elles écartent les revenus non-salariaux comme, par exemple, les indemnités de chômage, qui peuvent représenter une proportion importante des revenus des comédiens intermittents. Pour une mise en regard plus systématique des mondes de la pige et de l'art dramatique, on renvoie à PILMIS Olivier (2013), *op. cit.*

² KUZNETS Simon (1953), *Shares of Upper Income Group in Income and Savings*, National Bureau of Economic Research, 768 pp. PIKETTY Thomas (2001), *Les hauts revenus en France au XX^e siècle. Inégalités et redistribution, 1901-1998*, Grasset & Fasquelle, 807 pp. ID. (2013), *Le Capital au XXI^e siècle*, Seuil, 969 pp.

Tableau I
Les inégalités sur le marché des comédiens et des pigistes – Ratio P90/P10

		2000	2001
Pigistes	Rémunérations globales	185,8	194,5
	Revenus des seules piges	124,6	129,4
Comédiens	Rémunérations artistiques	23,5	38,0

Source : Audiens, CCS

La mobilisation conjointe de cet indicateur dans le cas des pigistes et des comédiens souligne, dans un premier temps, que ces deux mondes sont largement plus inégalitaires que les pans plus ordinaires du marché du travail. Au début des années 2000, les disparités salariales telles que le coefficient P90/P10 permet de les mesurer se situent dans une fourchette allant d'environ 2,4 (Suède) à 4,8 (États-Unis), la France occupant une position intermédiaire (environ 3,3)¹. Les mondes de l'art et de la presse connaissent des inégalités atteignant des niveaux bien supérieurs : le rapport entre P90 et P10 n'est jamais inférieur à 20, et frôle même les 200 dans le cas des revenus des pigistes. Le cas des pigistes est tout à fait spectaculaire, puis que le ratio inter-déciles est toujours supérieur à 100. Ainsi, pour faire partie des 10 % des pigistes les mieux rémunérés, si l'on s'en tient aux seuls salaires issus des piges, il faut percevoir au moins 120 fois plus que pour appartenir au groupe des 10 % des pigistes les moins bien payés. Ce facteur ne vaut « que » 38 dans le cas des comédiens en 2001. Le rapport inter-déciles souligne donc que les salaires, dans l'univers de l'art dramatique, et plus encore dans celui de la pigue, se distribuent sur un éventail sans commune mesure avec celui rencontré dans les espaces salariaux ordinaires, ils sont *ipso facto* largement plus inégalitaires². À certains égards même, en ce qui concerne les disparités salariales, la différence entre le monde des comédiens et celui des pigistes est d'un ordre comparable à celle existant entre le monde des comédiens et le monde salarié dans son ensemble.

B. Inégalités et segmentation des espaces professionnels

À ce premier élément de comparaison s'ajoute un second, qui repose sur un exercice doublement comparatif, mettant en regard aussi bien deux mondes professionnels (comédiens et pigistes) que deux descripteurs des inégalités. Parmi les nombreuses métriques possibles³, le choix s'est porté ici sur le *coefficient de dispersion* (ou variation). Se calculant comme le rapport entre l'écart-type et la moyenne, il se concentre sur l'importance des déviations de l'ensemble des observations par rapport à la tendance centrale. Il donne une unité à l'écart-type, celle de la moyenne, et rend ainsi possible la comparaison de différentes variables et de différentes populations⁴.

¹ CHARNOZ Pauline, COUDIN Élise, GAINI Mathilde, « Une diminution des disparités salariales en France entre 1967 et 2009 », in EMPLOI ET SALAIRES, édition 2013, INSEE, p. 76 (http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/EMPSAL13f_D4_dispesa.pdf, consulté le 23 mai 2014).

² Un constat similaire concernant l'étendue des rémunérations a été fait, dans le cas des artistes intermittents, pour de mêmes individus une même année, à partir de l'examen des salaires journaliers (CARDON Vincent, PILMIS Olivier (2013), « Des projets à la carrière. Les artistes interprètes et leurs anticipations des contreparties du travail, une perspective biographiques », *Sociétés contemporaines*, n°91, pp. 43-65).

³ Pour une discussion générale des enjeux sociologiques et mathématiques des indicateurs d'inégalités, nous renvoyons aux travaux de BARBUT Marc (2007), *La mesure des inégalités. Ambiguïtés et paradoxes*, Droz, 222 pp. ; ainsi qu'au débat sur ce thème qu'a accueilli la *Revue française de sociologie* au milieu des années 1980 (COMBESSIE Jean-Claude (1984), « L'évolution comparée des inégalités : problèmes statistiques », in *REVUE FRANÇAISE DE SOCIOLOGIE*, vol. 25, n° 2, pp. 233-254 ; FLORENS Jean-Pierre (1984), « Inégalité et dépendance statistique », in *REVUE FRANÇAISE DE SOCIOLOGIE*, vol. 25, n° 2, pp. 255-263 ; GREMY Jean-Paul (1984), « Sur la différence entre pourcentages et leur interprétation », in *REVUE FRANÇAISE DE SOCIOLOGIE*, vol. 25, n° 3, pp. 395-419 ; BARBUT Marc (1984), « Note sur quelques indicateurs de l'inégalité », in *REVUE FRANÇAISE DE SOCIOLOGIE*, vol. 25, n° 4, pp. 609-622).

⁴ Deux limites du coefficient de dispersion sont connues : sa sensibilité à la taille de l'échantillon, ainsi qu'au niveau absolu de la moyenne à partir de laquelle il est établi (BEDEIAN Arthur G., MOSSHOLDER Kevin W. (2000), « On the Use of the Coefficient of Variation as a Measure of Diversity », in *ORGANIZATIONAL RESEARCH METHODS*, vol. 3, n° 3, pp. 285-297). Dans le cas présent, les moyennes sont calculées à partir de populations de taille similaire, sur des données salariales dont les moyennes se situent à des niveaux voisins. Au reste, le coefficient de dispersion n'est pas utilisé ici comme mesure absolue de la diversité, mais dans un contexte résolument relatif.

Tableau II
Les inégalités sur le marché des comédiens et des pigistes – Coefficient de dispersion

		2000	2001
Pigistes	Rémunérations globales	1,371	1,389
	Revenus des seules piges	1,778	1,781
Comédiens	Rémunérations artistiques	2,219	2,709

Source : Audiens, CCS

La comparaison met en évidence deux distributions contrastées. Le coefficient de dispersion dessine le portrait d'un monde des comédiens plus inégalitaire que celui des pigistes, tandis que le ratio P90/P10 signale des inégalités plus faibles dans le cas des comédiens que des pigistes. La prise en compte des conceptions de l'inégalité mises en œuvre dans chacun des deux cas permet de résoudre ce paradoxe apparent. Le ratio P90/P10 constitue un indicateur de la polarisation de la population étudiée, et mesure la « distance » séparant les extrêmes de la distribution. Le coefficient de dispersion, quant à lui, met en lumière l'importance des écarts à la moyenne. Chacun se concentre sur un aspect différent de la *structure* des inégalités. Bien que l'univers de l'art dramatique soit, dans l'ensemble, plus inégalitaire que celui des pigistes, ce dernier se révèle apparemment plus polarisé, dans la mesure où l'écart entre les mieux et les moins bien lotis y est bien plus élevé. Au sein du monde de la pigue, les inégalités interindividuelles sont reportées sur les situations extrêmes.

Tout d'abord, cette vision de la polarisation respective des deux univers peut s'apparenter, pour partie à un artefact, lié par exemple au choix des déciles (P90 et P10) plutôt que des centiles (et, notamment, P99). En effet, que le ratio P90/P10 soit plus élevé dans le cas des pigistes que des comédiens ne signifie pas qu'il en aille de même pour le ratio P99/P10. Mesurée par le ratio P99/P10, une plus grande dispersion dans le cas des comédiens que des pigistes signifierait que les mieux lotis (correspondant au pourcent de la population percevant les rémunérations les plus importantes) le seraient encore davantage dans le cas des comédiens que des pigistes. Un tel résultat serait cohérent avec l'existence d'un véritable « star-system » dans le cas du monde de l'art dramatique, qui voit un nombre très restreint d'individus obtenir des revenus spectaculaires, d'un niveau inconnu de la plupart des autres mondes du travail. Dans ce cas, l'image d'une polarisation extrême du monde des pigistes, par rapport à celui des comédiens, tient de manière décisive à la focale adoptée. Ceci n'a pas pour corollaire de disqualifier les résultats obtenus par la mise en place du rapport inter-déciles mais plutôt d'inviter à mettre en place des dispositifs de comparaison de ces différentes métriques des inégalités. Surtout, de tels phénomènes, qui fournissent des enseignements concernant la concentration des « *top incomes* » au sein de la population, ne sont pas incompatibles avec d'autres aspects des inégalités, portant sur leur forme d'ensemble.

Ensuite, il est tentant de renvoyer l'extrême polarisation apparente du monde de la pigue aux spécificités des fichiers d'Audiens qui reposent sur une définition large des pigistes fondée sur le constat de leur activité, même épisodique. Incluant de nombreux individus situés, de fait, à la lisière de l'amateurisme, et pour lesquels les piges, voire le journalisme, ne représentent d'une source marginale de revenus, les données d'Audiens brosseraient nécessairement un portrait du monde de la pigue marqué par une forte polarisation. Cette interprétation ne rend cependant pas entièrement raison des valeurs observées. En effet, les données de la Caisse des Congés Spectacles, qui recensent les contrats des intermittents du spectacle sur la base d'une déclaration conjointe des salariés et des employeurs, présentent sur ce point des caractéristiques voisines de celles d'Audiens : y sont aussi comptés de nombreux comédiens éphémères, présents une unique année pour honorer un unique contrat, souvent d'une unique journée. De manière significative, les niveaux atteints par la limite supérieure du premier décile se situent d'ailleurs à des niveaux comparables pour les deux populations, aux alentours de 310 €¹. L'importance du ratio entre P90 et P10 dans le cas des pigistes, ne tient donc pas tant à l'existence, certes réelle, d'une population dont la situation sur le marché est plus qu'incertaine et dont les revenus proviennent principalement d'autres activités que la pigue, ou même que le journalisme. Elle résulte bien davantage de l'existence massive (ou, plus précisément, bien plus massive que dans le cas de l'art dramatique) d'individus aux salaires et revenus élevés. Ainsi, pour faire partie des 10 % des comédiens les mieux rémunérés, il faut que les cachets totalisent un montant annuel situé aux alentours de 10 000 €. Le niveau de rémunérations nécessaire pour faire partie de ce dernier décile atteint 55 000 € dans le cas des pigistes. Pour faire partie du dixième des pigistes les mieux rémunérés, il faut donc obtenir des revenus six fois supérieurs à ceux requis pour se retrouver dans une situation équivalente parmi les comédiens. Si l'on ne prend en compte que les revenus strictement issus des piges, la limite des deux déciles diminue sensiblement (la limite inférieure du dernier

¹ Les données sont indiquées en euros constants (2013).

s'établit ainsi à 28 000 €) : la différence entre rémunérations des seules piges et salaires artistiques se conçoit alors comme les effets de situations plus marquées aux deux extrêmes.

Au sein de l'univers des pigistes, la polarisation des situations individuelles apparaît bien plus importante qu'elle ne l'est dans le cas des comédiens. À l'inverse, les valeurs prises par le coefficient de dispersion pour les deux populations autorise à émettre l'hypothèse qu'une proportion nettement plus importante de pigistes que de comédiens se trouve, en ce qui concerne leurs rémunérations, dans des situations proches de la situation moyenne. Au final, leur réussite professionnelle contribue à répartir les individus selon trois situations : d'abord, celle du placement incertain voire problématique sur le marché du travail ; celle, ensuite, de la réussite professionnelle et, enfin, celle s'organisant autour de la moyenne. Les données collectées auprès d'Audiens, de la CCS, et la comparaison de différents indicateurs d'inégalités, montrent que les frontières entre ces trois zones sont plus étanches dans le cas des pigistes que dans celui des comédiens, et que la distance entre elles est plus importante. *A contrario*, le monde des comédiens apparaît relativement moins concentré autour de cette tripartition et se présente sous une forme plus proche d'un *continuum*. L'observation de la structure des inégalités permet de dresser le tableau d'un univers des comédiens où les situations individuelles se répartissent davantage le long d'un espace, tandis qu'ils se distribuent, dans le cas des pigistes, suivant des classes plus hermétiques. Il ne s'agit toutefois pas ici de dégager des conclusions sur la morphologie de ces mondes, mais seulement d'éclairer l'un par référence à l'autre, de les contraster.

*

*

*

L'utilisation de statistiques institutionnelles pour l'étude d'un monde professionnel doit répondre à un usage raisonné. Le monde du journalisme n'y fait pas exception. Une source comme Audiens fournit ainsi des renseignements importants sur l'univers des pigistes, qui permettent de retracer précisément l'activité des individus sur longue période. L'interrogation sur les modalités de constitution des bases, et donc sur la nature des données mises à disposition, demeure toutefois un préalable nécessaire. Il ne s'agit pas là seulement d'un principe de prudence méthodologique, mais aussi d'une entrée empiriquement féconde. La question, d'origine méthodologique, de la capacité des données de la CCIJP à décrire la situation des pigistes invite ainsi à revenir sur les dispositifs de certification professionnelle qui régissent le monde du journalisme, en l'occurrence la carte de presse, *i.e.* à soumettre à l'examen critique les catégories officielles qui s'y rencontrent et les principes qui le régissent. Mais, surtout, le cas des journalistes pigistes met en lumière la pertinence d'une approche envisageant l'intérêt pour la construction des catégories au cœur des statistiques institutionnelles dans une démarche comparative. D'abord, parce qu'elles permettent de progresser dans la compréhension de ses sources, de leur portée et de leurs limites. Mais cette compréhension, en créant les conditions d'une comparaison fructueuse, contribue aussi à produire, sinon des résultats, du moins des hypothèses renseignant les mécanismes à l'œuvre dans ces univers.

Les données institutionnelles occupent toute leur place dans un raisonnement sociologique au sein duquel la comparaison « est toujours une entreprise d'amélioration des conjectures causales par l'interprétation »¹. Elles constituent à ce titre un espace possible de la comparaison qu'il est possible d'enrichir par sa confrontation à d'autres principes et d'autres espaces de la comparaison. Ce texte a proposé d'en dessiner trois : un premier, donc, organisé selon la mise en regard de deux sources (Audiens et CCIJP, Audiens et CCS), un second fondé sur le contraste de deux mondes sociaux (journalistes pigistes et comédiens intermittents), un dernier construit autour de la comparaison de deux indicateurs (P90/P10 et coefficient de dispersion). L'articulation de ces trois espaces présente des vertus heuristiques de deux espèces différentes. Tout d'abord, les différences et similitudes qui naissent des changements organisés de focale fournissent des pistes de réflexion pour la recherche sur chacun de ces objets et de ces mondes. Il ne s'agit donc pas ici de dégager des conclusions fermes et définitives mais, plus modestement, des hypothèses empiriques relative à la morphologie de ces mondes. Ensuite, et peut-être surtout, cette entreprise contribue à une meilleure connaissance et à un meilleur usage des outils et des instruments de la recherche, en invitant à une interrogation critique sur les matériaux et les méthodes de l'enquête sociologique.

¹ PASSERON Jean-Claude (1996), *op. cit.*, p. 26.